

Rando Z'Aisne

Bulletin de liaison entre les clubs du
Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne



Rando Z'Aisne n°13 Septembre 2024

Édito p.1
Le mot du Président p.1
Assurance et licence p.1

A.G. Élective du CDRPA p.2
Nouvelle saison sportive p.2

Séjour hiver janvier 2025 p.3
Du côté de nos clubs p.3

Séjour au Lac du Der p.4
Feux vert pour les Green Shoes p.4
À noter sur vos agendas p.4



EDITO

Les vacances sont terminées et l'automne s'est installé sans que nous ayons eu le temps de profiter de l'été.

La chasse est ouverte depuis le 15 septembre, nous devons redoubler de prudence.

Cette période ne nous permet pas de profiter de la nature comme nous pourrions le souhaiter mais il faut faire avec. Et même si nos chemins sont parfois difficiles, je vous souhaite malgré tout de belles randonnées à partager au sein de nos clubs.

Jean-Luc VALLÉE

LE MOT DU PRÉSIDENT



2024 année du renouvellement de la totalité du comité directeur, par avance je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur investissement tout au long de ces années.

Les deux vice-présidents très actifs, le secrétaire général ainsi que la trésorière et la trésorière adjointe.

Je n'oublie pas notre salariée sans qui notre fonctionnement serait tout autre.

Portez-vous bien.

Jean-Pierre FONTAINE

Président du Comité de Randonnée de l'Aisne

À QUOI SERT L'ASSURANCE LIÉE À LA PRATIQUE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE ?

Régulièrement, lors de conversations avec certains adhérents ou plus simplement lors de rencontres extérieures à nos clubs, nous constatons une méconnaissance importante de l'utilité d'être assuré lors des randonnées et dans le cadre d'une pratique

associative*.

Les personnes argumentent qu'elles sont déjà cotisantes à la Sécurité Sociale, bénéficiaires d'une mutuelle, voire d'une assurance personnelle, et ne voient donc pas l'intérêt de se garantir en plus contre les accidents qu'elles peuvent subir ou occasionner lors d'une randonnée. Au contraire, les assurances courantes en Responsabilité Civile des

individuels n'assurent quasiment jamais les activités sportives en association.

Conseil : pour le savoir, demandez à votre assureur une attestation d'assurance en Responsabilité Civile pour la pratique sportive associative.

N'attendez pas d'être confronté à un accident d'autant que nous ne sommes pas les seuls à pratiquer des activités de plein air (vététistes, motos et quads tout terrain, chasseurs ...)

L'assurance comprise dans la licence FFRandonnée ne fait donc pas double emploi. L'assurance individuelle IRA ou familiale FRA comporte une garantie dommages corporels en plus de la garantie en Responsabilité Civile. Les garanties « Assistance Rapatriement » et « Protection juridique » y sont incluses systématiquement.

*La taille d'un groupe se mesure au nombre d'individus qui le composent (à partir de **deux personnes** minimum). Nous vous rappelons également que même lorsque vous êtes entre amis, en cas d'accident l'un d'entre vous sera considéré animateur et sera donc responsable.



Cimetière américain Oise-Aisne à Seringes et Nesles

19 OCTOBRE 2024 — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU CDRPA



Le Comité Directeur du Comité a pour vocation de gérer les grandes orientations de ce Comité.

Le renouvellement des membres du Comité Directeur du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne s'effectue en intégralité tous les 4 ans, lors d'une Assemblée Générale électorale dont la date se situe l'année des jeux olympiques d'été, au plus tard quinze jours avant l'Assemblée Générale du Comité Régional.

Le 19 Octobre prochain, le Comité va élire son nouveau Comité

Directeur pour la mandature 2024/2028.

- . 23 postes sont ouverts au collège général
- . 1 poste est ouvert au collège médecin.

Pour ces deux collèges, il suffit d'être licencié(e) à la FFRandonnée Pédestre pour déposer sa candidature et d'avoir la signature du/de la président(e) de l'association ou du président du Comité Départemental.

Pour les personnes intéressées, les candidatures doivent parvenir au Comité **avant le 5 Octobre 2024**.

ÇA Y EST — LA NOUVELLE SAISON SPORTIVE EST OUVERTE



Vous pouvez d'ores et déjà prendre ou reprendre votre licence dans un club fédéré FFRandonnée.

Découvrez la licence fédérale FFRandonnée

Rejoignez l'un des 3 500 clubs de la Fédération et profitez des randonnées encadrées par un animateur, pour tous les niveaux et tous les goûts.

Les clubs adhérents à la fédération vous proposent de pratiquer la randonnée, mais également la raquette à neige, la marche nordique, le long-côte, la marche aquatique, les pratiques Santé ou compétitives ...

Pratiquer la randonnée sous toutes ses formes dans l'un des 3500 clubs affiliés

Prendre sa licence dans un club, c'est partager le plaisir de se retrouver en groupe tout en améliorant sa condition physique, faire des rencontres avec des passionnés, bénéficier d'un encadrement de qualité par nos 10000 animateurs bénévoles diplômés et essayer de nouvelles pratiques partout en France !

À partir de 28 € par an (un peu plus de 2 € par mois).

Les avantages de votre licence :

- une assurance adaptée et performante pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité.
- une assistance 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger.
- un accès aux **stages de formation** de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs.
- un accès aux voyages de randonnée organisés par les clubs, les comités de la Fédération ou les partenaires privilégiés.
- un accès gratuit et exclusif à MaTribu, la nouvelle fonctionnalité de l'application mobile **MaRando®**, destinée aux communautés de randonneurs pour échanger conseils, photos, randos, calendrier des sorties, et communiquer facilement avec les autres membres de votre club.
- des tarifs préférentiels :
 - * au magazine **Passion Rando** (10€ pour 4 numéros, soit 2,50 € le numéro au lieu de 5,50 €).
 - * à l'abonnement **GR @ccess** (à partir de 10€) qui vous permet d'organiser votre randonnée itinérante en ligne.
 - * pour toute commande sur le site de la **boutique FFRandonnée**.
 - * sur les manifestations de randonnée pédestre.
 - * des avantages auprès des différents **partenaires de la FFRandonnée**.
 - * des conseils personnalisés au centre d'information FFRandonnée de 10 h à 18 h du lundi au vendredi.

Rappel : Le bureau du Comité est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le vendredi matin de 9h00 à 12h00. Il est fermé le vendredi après-midi.

mail : aisne@ffrandonnee.fr site : <http://www.aisne-rando.com>

Séjour hiver à Métabief (Jura) du 25 janvier au 1er février 2025.



Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne propose un séjour hiver à Métabief (Jura) du 25 janvier au 1^{er} février 2025.

Comme chaque année ce séjour connaît un vif succès auprès des licenciés de l'Aisne puisqu'au 20 septembre 2024 on comptait déjà 51 participants.

Il reste quelques places.

Programme détaillé sur le site du comité : <https://www.aisne-rando.com>

Pierre GOUBET

Du côté des Clubs

Tous en rando du 3 août 2024 à Cessières.



Le samedi 3 août 2024 a eu lieu la manifestation annuelle « Tous en Rando » organisée par le comité départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne.

Près de 150 participants venus des quatre coins du département ont pris part à l'évènement.

Les randonneurs qu'ils soient membres de clubs aguerris ou simples curieux désireux de découvrir la joie de la randonnée se sont rassemblés dès l'aube à la salle polyvalente de Cessières pour prendre le départ de randonnées adaptées à toutes les envies.

Il y en avait pour tous les rythmes et toutes les aspirations : rando santé pour les adeptes du calme, marche nordique pour ceux qui aiment jouer des bâtons, ou encore randonnées à allure modérée et normale pour les compétiteurs dans l'âme. Bref, une journée olympique à la mode de Cessières, où chacun a pu trouver sa propre version du podium.

Au fil des kilomètres, nos valeureux marcheurs ont pu savourer des paysages qui entourent la commune, tout en faisant monter la température ... et pas seulement à cause du soleil ! Mais ce qui a véritablement illuminé cette journée, c'est le sourire de chaque randonneur, une récompense précieuse pour les organisateurs qui ont mis tout leur cœur dans cet évènement. Et puisque 2024 est l'année des Jeux Olympiques, il n'est pas étonnant que Jean-Pierre FONTAINE, président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne et son responsable « fête et évènement », Pierre GOUBET aient ressenti une fierté en voyant autant de passionnés se rassembler.



Après avoir chaleureusement remercié tous les participants, le président a également salué le travail important réalisé par le président et les membres du bureau de l'ARPAL. Grâce à eux, tout s'est déroulé sans accroc, de l'accueil café au pot de l'amitié, en passant par la gestion impeccable des parcours et la sécurité. Un travail d'équipe digne d'une médaille d'or.

Lors de la pause pique-nique, une vente d'enveloppes (toutes gagnantes) a été effectuée au profit du Comité. Les lots ont été offerts par la société Sadis-Campana de Coucy-les-Eppes que nous remercions vivement, ainsi que par le CDRPA.

Hervé DOUCHET, référent « fête et évènement » ARPAL.



Marche nocturne gourmande à Montescourt-Lizerolles



Vendredi 6 septembre, c'est avec une météo favorable que 150 randonneurs se sont retrouvés à Montescourt pour notre 3^{ème} marche nocturne gourmande. Le thème était « L'Alsace ».

Après un apéritif blanc/cassis, les marcheurs ont pu déguster dans la cour de l'école de Clastres (3 km) de la Flammekuche puis à Montescourt (3 km) de la choucroute. Il a fallu ensuite se rendre à Jussy (2,5 km) pour savourer le munster accompagné d'un petit moment de détente musicale et enfin au retour à la salle des fêtes de Montescourt (2,5 km) les attendaient les tartes aux pommes ou aux prunes avec le café.

Une tombola et une remise de récompense ont terminé cette journée qui a permis de réunir des randonneurs de différents clubs et de simples marcheurs des villages environnants, et cela dans une ambiance conviviale.

Christian GILBERT



Séjour au Lac du Der du 23 au 25 juillet 2024.



Du mardi 23 au jeudi 25 juillet 2024, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne a emmené 59 randonneurs issus des clubs de Laon, Beautor, St Quentin, Château-Thierry et Etréaupont sur les rives du Lac du Der. Le mercredi midi c'est la pluie qui nous a accueillis et obligés à pique-niquer dans les voitures.

Ensuite le temps s'est remis au beau et nous a permis de profiter pleinement des points de vue sur le lac autour de Giffaumont Champaubert.



Le mercredi, au départ du port de Chantecoq, nous avons parcouru les étangs d'Outines, observé les oiseaux qui y séjournent et terminé la journée par la visite de la brasserie du Der.

En soirée le beau temps nous a permis de bien profiter de la terrasse du restaurant.

Le jeudi randonnée autour de Ste-Marie du lac Nuisement.

Une digue submersible nous a obligés à modifier le parcours et pique-niquer au port de Nuisement.

Le séjour s'est terminé par la visite du musée du Der.



Pierre GOUBET

Feux Vert pour les Green Shoes !



Les **Green Shoes**, c'est un démarrage en douceur :

- Avec une première réunion de présentation le vendredi 13 septembre, on parle de nous dans l'Aisne Nouvelle et dans le journal local de la commune limitrophe (Ham dans la Somme).

- Une 1^{ère} randonnée officielle le dimanche 15 septembre aux portes d'Aubigny-Aux-Kaisnes avec 11 participants → des adhérents.

- Une page Facebook pour continuer à faire découvrir l'asso autour de nous et accueillir des adhérents.

https://www.facebook.com/profile.php?id=61557567699642&__tn__=%2Cd

C'est dans un premier temps apprendre en marchant tous ensemble pour faire grandir notre association, créer du lien, enfiler nos chaussures pour parcourir les sentiers tous ensemble !

Courriel : lesgreenshoes@gmail.com



Mathilde ARESTA



Le bureau de l'association

À noter sur vos agendas

- * Samedi 19 octobre 2024 : Assemblée Générale Élective du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne
- * Samedi 19 octobre 2024 : Assemblée Générale de l'ARPHP (Association des Randonneurs Pédestres de Haute Picardie)
- * Samedi 9 novembre 2024 : Assemblée Générale Élective du Comité Régional de la Randonnée Pédestre des Hauts-de-France
- * Samedi 30 Novembre 2024 : Assemblée Générale de l'ARPSA (Association des Randonneurs Pédestres du Sud de l'Aisne)

Comité Départemental de l'Aisne

1 chemin du pont de la planche 02000 BARENTON-BUGNY Tel 03 23 79 09 35 – e-mail : aisne@ffrandonnee.fr - site : <http://www.aisne-rando.com>

Facebook : [Comité de Randonnée de l'Aisne](#)

La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une Association reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Membre du Comité Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Directeur de publication : Jean-Pierre FONTAINE — Équipe de rédaction : Caroline BRAZIER, Alain THEVENIN, Roger VELLE et Jean-Luc VALLÉE